

# Fonction publique : un programme “macronien” axé sur la rémunération

Après un premier quinquennat marqué par de nombreuses réformes pour les agents publics, Emmanuel Macron souhaite engager de nouveaux chantiers dans la fonction publique. Une refonte des carrières et des rémunérations est en particulier prévue.

Bis repetita. Le deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron devrait être marqué par de nouvelles réformes pour la fonction publique. Comme son premier mandat au cours duquel plusieurs transformations ont été engagées dans le cadre notamment de la loi du 6 août 2019 de réforme du cadre statutaire des agents publics avec notamment l'élargissement du recours aux contractuels.... Réélu ce dimanche 24 avril, le président entend en effet *"rebattre les cartes de l'organisation de la rémunération"* des agents publics. Un vaste et sensible chantier qu'Emmanuel Macron veut engager dès l'été comme il l'a affirmé lors de la campagne présidentielle. A condition qu'il ait obtenu une majorité lors des élections législatives.

Le chef de l'Etat souhaite ainsi engager une *"réforme complète des grilles et de l'organisation"* de la fonction publique pour offrir davantage de perspectives de carrières aux agents publics. *"Le système en catégories C, B et A a beaucoup de rigidités, on le voit bien, il est un peu à bout de souffle"*, a expliqué Emmanuel Macron le 15 avril sur France info.

## Dégel du point d'indice

Quid désormais de la réforme prévue par l'exécutif ? Si une *"concertation"* est promise, l'équipe Macron a déjà avancé plusieurs pistes comme le repositionnement des corps sur les grilles et, en particulier, la *"mise en avant"* de l'intéressement personnel comme collectif ainsi que le développement de la rémunération au mérite.

## À lire aussi :

### **Rémunérations et organisation des catégories A, B, C : Macron veut ouvrir un gros chantier**

A n'en pas douter, la nouvelle réforme prévue par Emmanuel Macron ne manquera pas de s'inspirer des travaux de la Conférence sur les perspectives salariales de la fonction publique. Ses deux garants, Paul Peny et Jean-Dominique Simonpoli, proposaient ainsi de recentrer le régime indemnitaire sur la performance [\[cliquez ici pour consulter notre article sur le sujet\]](#).

Dans tous les cas, ladite réforme sera articulée avec la revalorisation générale promise par Emmanuel Macron *"avant l'été"*. Reste encore à savoir quelle sera l'ampleur du dégel de la valeur du point d'indice de la fonction publique prévue par l'exécutif, aucune précision n'ayant encore été donnée. Ce point d'indice, pour rappel, était gelé depuis 2018. L'équipe Macron avait toujours refusé de le dégeler en raison notamment du coût d'une telle mesure. Mais ça, c'était avant, avant notamment le conflit ukrainien et l'inflation galopante...

### **Apprentissage et formation continue**

Le big bang prévu pour les agents publics ne concernera pas uniquement leurs rémunérations. Comme il l'indiquait dans nos colonnes au moment de la campagne, Emmanuel Macron entend placer *"moins d'agents dans les administrations centrales, et plus dans les services déconcentrés, au plus près des Français."*

### **À lire aussi :**

### **Emmanuel Macron : "La boussole de notre action publique sera la proximité"**

Il a aussi réaffirmé sa volonté de développer toutes les voies d'entrée au service public, notamment en valorisant l'apprentissage *"qui pourrait constituer une voie alternative au concours pour intégrer certains métiers du service public."* Il envisage également d'encourager le système de validation de l'expérience (VAE) pour offrir des parcours qui pourraient être moins cloisonnés et plus diversifiés. *"Je l'ai fait avec la réforme de la haute fonction publique, cette philosophie de l'ouverture doit irriguer l'ensemble de la fonction publique"*, a indiqué Emmanuel Macron.

Par ailleurs, en matière de gestion des ressources humaines, le président estimait, toujours dans les colonnes d'*Acteurs publics*, qu'un nouveau contrat social doit refonder la relation entre l'Etat et ses agents. *"Dans la continuité des récentes avancées sociales. Je pense naturellement à la protection sociale complémentaire ou au renforcement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes"*, a-t-il expliqué, sans plus de précisions. Emmanuel Macron assure vouloir proposer aux fonctionnaires des carrières *"plus ouvertes, moins définies par le seul diplôme initial"*. Cela pourrait passer, selon lui, par une meilleure reconnaissance de l'engagement collectif et individuel et par le renforcement des compétences par une formation tout au long de la vie.

#### **LES DERNIÈRES ACTUALITÉS**

PAR BASTIEN SCORDIA ET MARIE MALATERRE  
24 avril 2022, 21:32, mis à jour le 25 avril 2022, 15:35